



Chambre de commerce
et d'industrie
de Rouyn-Noranda



CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE
D'AMOS-HARRICANA



Chambre de Commerce
Témis-Accord

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

SEUILS D'IMMIGRATION

La FCCQ et les chambres de commerce de l'Abitibi-Témiscamingue dénoncent un recul pour l'économie québécoise

Abitibi-Témiscamingue, le 6 juin 2025 – La Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ), la Chambre de commerce et d'industrie de Rouyn-Noranda (CCIRN), la Chambre de commerce et d'industrie d'Amos-Harricana (CCIAH), la Chambre de commerce et d'industrie d'Abitibi-Ouest (CCIAO), la Chambre de commerce de Val-d'Or (CCVD) et la Chambre de commerce Témis-Accord (CCTA) déplorent l'intention du gouvernement de réduire les seuils d'immigration permanente et temporaire, telle que présentée dans le cahier de consultation dévoilé aujourd'hui. Alors que les entreprises font face à un manque criant de main-d'œuvre, cette décision constitue un recul majeur pour l'économie du Québec.

Selon un sondage mené par la FCCQ à l'hiver 2025, 63 % des répondants estiment qu'il faut maintenir ou augmenter les niveaux d'immigration afin de soutenir la croissance économique. L'Institut du Québec recommandait d'ailleurs un accueil initial de 90 000 immigrants permanents, suivi d'un rythme annuel de 60 000, pour répondre aux besoins en productivité et développement régional.

« Les orientations proposées par le gouvernement mettent dangereusement en péril notre vitalité économique. La rareté de main-d'œuvre est l'enjeu numéro un des PME partout à travers le Québec. Depuis des mois, elles réclament de pouvoir retenir et recruter les talents dont elles ont besoin. Dans le contexte de la guerre commerciale et de la transformation de notre économie, le gouvernement doit donner les leviers nécessaires à nos entreprises, notamment par l'entremise de l'immigration », déclare Véronique Proulx, présidente-directrice générale de la FCCQ.



« Les Chambres de commerce de l'Abitibi-Témiscamingue dénoncent fermement l'intention du gouvernement de réduire les seuils d'immigration permanente et temporaire. Cette décision, prise sans réelle consultation des réalités régionales, nuit directement à nos entreprises et compromet le développement économique. Dans notre région, où la rareté de la main-d'œuvre est criante, l'immigration constitue un levier essentiel à la vitalité de notre territoire. La complexité bureaucratique était déjà un frein; cette nouvelle orientation accentue les obstacles à la croissance de nos entreprises et à la rétention des talents. Le gouvernement doit reconnaître le potentiel immense de nos régions et y adapter ses politiques. » ajoutent les représentants des chambres de commerce de la région.

Des préoccupations majeures pour les entreprises

La FCCQ et les chambres de commerce d'Abitibi-Témiscamingue reconnaissent la volonté de maintenir les travailleurs étrangers temporaires (TET) dans la majorité des régions, mais réitèrent leur demande d'un moratoire complet sur les restrictions imposées à l'automne 2024 par les deux paliers de gouvernement.

Les données de sondage de la FCCQ indiquent que 64 % des entreprises perdraient des contrats, devraient réduire leur production ou fermer un quart de travail si leurs TET actuels ne pouvaient être maintenus.

Enfin, la FCCQ et les chambres de commerce d'Abitibi-Témiscamingue s'opposent fermement au gel du Programme de l'expérience québécoise (PEQ), qui permet aux travailleurs et étudiants ayant séjourné au Québec d'obtenir leur résidence permanente. Ce gel mine gravement l'attractivité du Québec pour les talents internationaux et prive les employeurs d'un levier essentiel pour le recrutement.

« Le gel du PEQ, combiné à une ouverture incertaine du Programme de sélection des travailleurs qualifiés, fragilise notre capacité à attirer les bons talents au bon moment. Les entreprises doivent avoir la prévisibilité nécessaire pour leur permettre d'investir dans leurs travailleurs », soutient Mme Proulx.

La FCCQ et les chambres de commerce d'Abitibi-Témiscamingue réitèrent que le gouvernement doit revoir ses orientations en matière d'immigration afin de mieux tenir compte des besoins criants des entreprises et de l'impact sur l'économie régionale. Il est également urgent d'agir sur le Programme des travailleurs étrangers temporaires afin d'éviter le départ de plusieurs milliers de travailleurs essentiels partout à travers le Québec.

À propos de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)

Grâce à son vaste réseau de 120 chambres de commerce et près de 1 000 entreprises membres, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 45 000 entreprises exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises du Québec, la FCCQ est à la fois une fédération de chambres de commerce et une chambre de commerce provinciale. Ses membres, qu'ils soient chambres ou entreprises, poursuivent tous le même but : favoriser un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

Renseignements :

FCCQ

Sandrine Clément



Vice-présidente, communications pas intérim
c. 514 889-7789
sandrine.clement@fccq.ca

Chambres de commerce de l'Abitibi-Témiscamingue

Stéphane Brown, président
Chambre de commerce et d'industrie de Rouyn-Noranda
Tél. : 819 277-1080

Sébastien Richard, 2^e vice-président
Chambre de commerce de Val-d'Or
Tél. : 819 825-3703

Claude Balleux, président
Chambre de commerce et d'industrie d'Amos-Harricana
Tél. : 819 732-8100

Dany Chamberland, président
Chambre de commerce et d'industrie d'Abitibi-Ouest
Tél. : 819 333-9836

Véronique Girard, co-présidente
Chambre de commerce Témis-Accord
Tél. : 819 629-6657

Karie Bernèche, co-présidente
Chambre de commerce Témis-Accord
Tél. : 418 563-3140